



## Compte rendu du CTPL du 30/06/09

### Rapport d'activité :

« Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes »

Ce CTPL, le dernier dans cette configuration, avait comme principal sujet à l'ordre du jour le rapport de performance 2008.

Celui-ci s'articulait autour de 4 grands points :

- Le réseau et les moyens
- Renforcer l'efficacité et la sécurité des circuits financiers
- Renforcer la qualité de service pour les usagers et les partenaires
- Dynamiser la gestion des ressources humaines

La délégation CGT a lu la déclaration suivante :

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans une configuration qui sera sûrement la dernière sous cette forme à en croire l'agitation du Journal Officiel. Malgré tout, nous voyons déjà un glissement sémantique où l'activité se transforme en performance. Les agents du département vous le répètent, ce n'est pas de politique de communication clinquante et tapageuse dont ils ont besoin. Ce qu'ils attendent, ce n'est pas non plus une politique d'affichage de « bons résultats » mais à quel prix ! Ce qu'ils veulent entendre, ce ne sont pas des « gargarismes d'autosatisfaction » mais bien des réponses concrètes face aux situations qu'ils vivent notamment en matière de pouvoir d'achat, d'emploi, de conditions de travail et de service public.

Dans un contexte difficile, les résultats 2008 sont le fruit de leur travail, de leur professionnalisme, ... mais pour toute reconnaissance, ils devront se satisfaire d'une prime de 150 euros pour solde de tout compte et rien en matière d'augmentation des salaires. De plus, notre travail et notre professionnalisme ne sont pas reconnus à leur juste valeur car seuls 50% des agents peuvent prétendre à une bonification.

D'ailleurs, ce manque de reconnaissance de notre implication dans nos missions par la hiérarchie, l'accumulation de réformes, les suppressions d'emplois et les attaques contre le statut entraînent une augmentation sensible des arrêts maladie qui, pour beaucoup, sont liés à des troubles psycho-sociaux.

A ce propos, dans votre chapitre IV, sur la gestion des Ressources Humaines, quand vous parlez de « dynamiser » la gestion, nous pensons qu'il y a une faute de frappe : il s'agit plutôt de dynamiser les ressources humaines. Outre les suppressions massives d'emplois que nous subissons depuis des années, un pan essentiel de notre statut va voler en éclat avec le vote de la loi dite de mobilité qui introduit la possibilité de licencier des fonctionnaires.

Il n'y a pas que les agents qui sont fragilisés, les missions aussi. Comme nous l'avons déjà dénoncé lors du CTP de jeudi dernier, nous avons de profondes inquiétudes quant à l'avenir et à l'exercice de nos missions. Et, ça n'est pas la fusion qui peut nous rassurer malgré les dénégations répétées de la Direction !!! Il suffit de regarder dans d'autres sphères. En effet, pour la création du pôle emploi par la fusion des Assedic et de l'ANPE, on retrouve la même absence de dialogue, les mêmes choix politiques pour un résultat où chacun s'accorde à dire qu'il n'est pas à la hauteur des prestations précédentes.. et, si comme vous le savez, nous ne partageons pas les objectifs mêmes de votre réforme, sa mise en place nous laisse encore plus dubitatifs.

Pour continuer dans l'affichage, le dialogue social est également présent dans la vitrine. Vous nous faites part d'un dialogue social approfondi sous prétexte de réunions régulières et non

boycottées par les organisations syndicales, mais nous n'avons pas la même conception du dialogue social. Il ne doit pas se résumer à une diffusion de votre information par notre intermédiaire et par le passage obligé dans les instances paritaires pour valider vos décisions. Notre conception est une écoute réciproque sachant prendre en compte nos remarques et les revendications des personnels.

Pour conclure, sachez que les agents ne se reconnaissent nullement dans ce monde de Bisounours que vous nous décrivez. En plus, ce monde idéal avec vos soi-disantes garanties ne dure que jusqu'en 2012 ! Quid de l'après 2012 ?

En réponse à notre déclaration, concernant le dynamitage des ressources humaines, le TPG dit avoir la conviction personnelle que les bons résultats étaient bien le fruit du travail des efforts des agents, mais ne pas être responsable des suppressions d'emplois. Il s'agit en effet d'une politique de suppression générale engagée depuis plusieurs années et qui va se poursuivre. M. Picard a également été choqué par nos propos sur le dialogue social. Nos propos ne le visaient pas personnellement mais critiquaient ce que les directions mettent derrière "dialogue social". Selon elles cela consiste à débattre sur un projet ficelé et non en amont. Nous reconnaissons l'écoute, la disponibilité de M. Picard et son côté humain pour les cas personnels difficiles.



**Sur le problème des vacances d'emplois, s'il est vrai qu'il n'est pas responsable de la politique générale de suppressions d'emplois, la CGT a rétorqué qu'il était néanmoins de sa responsabilité d'avoir un rôle actif auprès de la DGFIP pour réclamer leur comblement.** A ce propos, la CGT a rappelé que les chiffres des effectifs étaient tronqués puisque les stagiaires à l'ENT étaient inclus dans les effectifs présents. Les vacances s'élèvent à - 46 agents dans le département comprenant les 20 stagiaires en cours de formation.

Le TPG reconnaît que la persistance de ces **vacances constitue un sujet préoccupant.**

Mais, d'après lui, une nouvelle organisation des méthodes de travail avec le développement de la dématérialisation et la gestion intelligente du CHD permettra de dégager des marges de manœuvres au niveau des ressources humaines. Pour lui, il est inacceptable que certains postes mettent plus d'un mois à payer.

Cet aspect méthodologique joue sur l'environnement social et psychologique des postes. Le TPG a indiqué vouloir tout faire pour que le pôle gestion publique soit amélioré dans l'intérêt des agents concernés. Le TPG met l'accent sur l'importance de tenir des groupes de travail et de dialogue avec les partenaires locaux. En effet, certains dysfonctionnements sont inhérents à leur processus voire même à la qualité de certains acteurs. C'est pourquoi, les comptables publics doivent avoir une approche sur les risques en fonction des collectivités.

La CGT a souligné que l'actualité alto-séquanaise illustre parfaitement ses propos ! Le député-maire de Levallois Perret se voit épinglé par un rapport de la CRC.

**Les effectifs doivent être renforcés à France Domaine** tant en brigade qu'à la gestion du fait de 3 départs à la retraite annoncés pour 2010 ainsi que des charges supplémentaires de travail concernant la politique immobilière de l'Etat.

**Le pôle opérations de l'Etat** connaîtra d'importantes modifications :

- le transfert de la comptabilité du recouvrement des impôts
- une politique claire et efficace concernant les produits divers

- le renforcement de la CDC avec la gestion des consignations de 4 départements : 92, 91, 95 et 78.

**Sur le plan matériel et immobilier**, la direction veut essayer de réinstaller les postes qui souffrent physiquement, notamment Nanterre Municipale. Des pistes sont en cours ! A suivre, donc !!!

Concernant **les journées d'études**, la CGT a regretté qu'elles profitent essentiellement aux cadres A et A+ ; alors que les B et C n'ont le droit qu'aux journées « propagande ».



Elle déplore l'absence de réunions organisationnelles régulières dans les postes et services. Il est de plus en plus courant que, dans les postes et services, le dialogue soit réduit à une communication par mails, sans aucune concertation. La CGT a rappelé à la Direction que, dans les facteurs de troubles psycho-sociaux, le manque de reconnaissance au travail ressort de façon très sensible. Comme il n'y a pas grand-chose à attendre sur les salaires, sur la notation, il serait bien qu'en plus, les agents ne se sentent pas des pions ! Le TPG reconnaît que c'est un sujet majeur et qu'il compte encourager le développement d'une réflexion par cellule de travail.

La CGT constate que l'absentéisme lié aux congés ordinaires de maladie, a progressé de 15% en un an et qu'il fallait que la direction se penche sur les causes. Pour elle, cette augmentation est à mettre en rapport avec la hausse du stress, de la pression sur les agents et des inquiétudes liées aux réformes.



Au sujet de l'affectation de l'EMR, nos représentants ont souligné le fait que certains postes ont recours de façon permanente à des équipiers de renfort. Nous avons demandé les causes de cet état de fait, s'il s'agissait de vacances structurelles, de missions spécifiques ou des CLM/CLD. Pour la CGT, l'EMR ne doit pas pallier les vacances d'emplois, ça n'est pas son rôle.

La direction a reconnu la « permanisation » de certains agents de l'EMR même si ce n'est ni la règle, ni l'objectif. Certaines de ces affectations sont liées à des lettres de mission permanentes encore en vigueur, ou à de longs arrêts maladie.

**Vote du rapport :**

**Pour : Administration - FO**

**Contre : CGT (Pour toutes les raisons invoquées ci-dessus)**

## Transformations d'emplois de B en A

La DGFIP a créé 3 emplois de A dans le département :

- un inspecteur chargé de mission en TG se verra affecté aux opérations bancaires
- un receveur percepteur adjoint à la trésorerie Hauts de Seine Amendes
- un inspecteur adjoint à la trésorerie municipale de Colombes

Chacune de ces affectations entraîne la disparition d'un emploi de catégorie B dans les secteurs concernés. **Si on peut admettre ces créations d'emplois, il est tout à fait anormal que cela se fasse au détriment d'emplois de B. Leur mission n'est pas la même et la présence d'un cadre A supplémentaire n'en rend pas moins utile, voire nécessaire, celle d'un contrôleur dans les postes et/ou services concernés !!!!**

## Questions diverses

- **Règles de vie commune** : La DLU n'étant toujours pas officiellement créée, les règles de gestion commune sont en attente (ex : module horaire individuel et horaires variables).

Il a été rappelé qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet, l'écrêtement mensuel sera étendu à tous les agents y compris ceux des services non fusionnés de la DGFIP. Un crédit horaire de 12 heures de crédit ou de débit pourra être reporté le mois suivante. L'écrêtement s'effectuera le 1<sup>er</sup> du mois suivant au matin.

- **Déménagements prévus, à prévoir** :

- ⇒ **Nanterre municipale** : des négociations sont en cours pour des locaux Place de la Boule. C'est espéré pour le 1er janvier 2010
- ⇒ **Levallois** : aucun projet pour l'instant. L'option est de mettre dans ce nouveau site, la TP, le CDI et la Municipale.
- ⇒ **Boulogne municipale** : pas de locaux pour l'instant mais une solution globale est recherchée avec les SIP. Se pose le problème de la création de la nouvelle intercommunalité et de son siège. Cependant, le siège de l'OPH de Boulogne devrait rejoindre Meudon.

### Les représentants CGT

Jacqueline JOLLY - Carole LAFON - Philippe KERGOAT  
Régine JULLIOT-VEYRIERE - Anne GIRAUDON



**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT !**  
Alors, je me syndique ...

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Affectation : \_\_\_\_\_  
Grade : \_\_\_\_\_ Indice : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_

**Déclare adhérer au Syndicat National du Trésor**  
Signature : \_\_\_\_\_

A remettre à un syndiqué CGT ou à Carole LAFON case CGT de la TG

